

ELEMENTS D'APPRECIATION DE L'EXERCICE DE LA MG :

Cette liste d'éléments, de caractère indicatif, ne doit pas être nécessairement satisfaite en entier, mais il est indispensable que le Conseil Départemental ait une connaissance exacte de votre dossier pour prononcer une qualification.

- Mode d'exercice :

- Temps plein :..... ○ Remplaçant:..... ○ Collaborateur libéral :.....
- Temps partiel :..... ○ Retraité remplaçant :..... ○ Collaborateur salarié :.....
- Autre activité professionnelle :.....

- Participation volontaire à la Permanence Des Soins :

- Gardes :..... ○ Centre de régulation médicale :.....

- Formation Médicale Continue en Médecine Générale :.....

- Avez-vous adhéré à un processus d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) ?:

- Participez-vous à des réseaux de soins en MG ou à des équipes de soins des groupes de population nécessitant des besoins de santé spécifiques ? :

- Personnes âgées :..... ○ Enfants :..... ○ Toxicomanie :.....
- Nutrition :..... ○ Prison :..... ○ Samu Social :.....
- Autres (préciser) :.....

- Fonction d'enseignant en Médecine Générale :

- Maître de stage :..... ○ Universitaires :..... ○ Autres :.....

- Nombre de patients vous ayant désigné comme médecin traitant :

- Etude du profil d'activité pour les salariés ou du TSAP ou SNIR pour les libéraux (ces pièces ne sont à joindre qu'à la demande expresse de la Commission de Qualification) :

Merci de joindre à cette demande un exemplaire de vos ordonnances.

Merci de confirmer ces éléments déclaratifs par la formule suivante :

« Je soussigné, certifie sur l'honneur les déclarations ci-dessus ».

Date et signature :

Eléments d'appréciation

à joindre au questionnaire de demande de qualification de spécialiste en médecine générale

- Un Curriculum Vitae détaillé
- Photocopies de vos diplômes
- Médecin exerçant en Guyane : Photocopie de l'arrêté vous autorisant à prolonger votre exercice délivré par l'ARS
- Relevés d'activité récents : Etude du profil d'activité pour les médecins salariés ou Relevé Individuel d'Activité et de Prescriptions (RIAP) ou le Tableau Statistique d'Activité du Praticien (TSAP) pour les médecins libéraux (document délivré par la CPAM ou la CAFAT)
- Médecin salarié : Certificat(s) de votre (vos) employeur(s) détaillé(s) (volume et type d'activité) attestant de l'activité actuelle au Centre de Santé
- Médecin remplaçant ou ayant fait des remplacements : récapitulatif de votre activité de remplaçant (mentionnant les dates), validé par le Conseil de l'Ordre local
- Médecin militaire : relevé de carrière (certifié par le Service de Santé des Armées)
- Exemple d'une ordonnance (mentionnant les n°Adeli ou RPPS)
- Maître de stage ou enseignant : Attestation du Département de médecine générale
- Attestations de participation à la permanence des soins
- Attestations de présence aux formations médicales continues et/ou aux congrès
- Précisions sur votre activité actuelle
- **Participation à des réseaux de soins en MG ou investissement personnel** dans des équipes de soins à tout groupe de population nécessitant des besoins de santé spécifiques : personnes âgées, enfants, toxicomanie, nutrition, prison, samu social....